2024-042

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DROME
Mairie de REAUVILLE

DÉLIBÉRATION N°2024-05-21-30
CONSEIL MUNICIPAL du 21 mai 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt et un mai à 18 heures 45 minutes, le Conseil municipal de la Commune de Réauville dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Norbert PERRIN, Maire.

Date de convocation : 14 mai 2024
Nombre de Conseillers en fonction : 08

Présents : Monique ALLEGRE ; Christian BERNARD ; Marc GASSER ; Lauriane MOINE ; Norbert PERRIN ; Fabrice PRAVE.
Absents excusés : Jean-Luc FAUCON ; Vincent GOUDON.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.
Lauriane MOINE est désignée secrétaire de séance.

Objet : Location appartement communal T2 - 4 place de la Mairie

Monsieur le Maire informe que le locataire du logement T2 au 4 place de la Mairie a résilié son contrat de bail au 31 mai 2024.
Il fait part au Conseil Municipal de la demande de logement de Madame Estelle FORT, actuellement hébergée par des habitants du village.

Afin de permettre la location du logement, il convient de définir le montant du loyer. Celui-ci s'élève actuellement à 406,78 € par mois hors charges.
Monsieur le Maire propose de fixer le loyer à 415,00 € qui sera révisable chaque année à la date anniversaire du bail.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

- **Décide** d'attribuer le logement à Madame Estelle FORT.
- **Décide** de fixer le loyer à 415.00 € hors charges + 1 mois de loyer pour la caution.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer le contrat de bail et tous documents utiles.

VOTE : 6 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

La secrétaire
Lauriane MOINE

Le Maire
Norbert PERRIN

MAIRIE DE RÉAUVILLE 26230 (DRÔME)

Rendu exécutoire par transmission
au contrôle de légalité le 24 MAI 2024
Affiché le 24 MAI 2024